



N°1

du 30/08 au
05/09/2023

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Loiret.

Observateurs

AXEREA, CA 18, CA 28, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, SCAEL, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret-Cher, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Colza

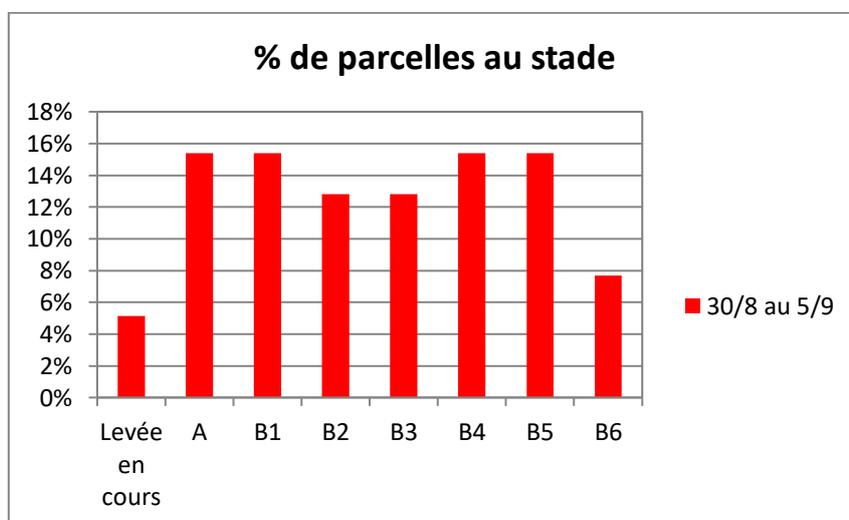
RESEAU 2023-2024

Le réseau est actuellement composé de 45 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 41 parcelles cette semaine.

STADES DES COLZAS

Le mois d'août 2023 étant plus arrosé que la campagne dernière, il n'y a que 5 % des parcelles du réseau non levées à ce jour contre 25 % la campagne dernière. Mais il persiste des zones compliquées notamment dans le Cher et l'Indre principalement.

Selon les dates de semis et les précipitations enregistrées les stades sont compris entre cotylédons et 6 feuilles. Toutes ces parcelles devraient atteindre le stade 4 feuilles avant l'arrivée massive des grosses altises vers le 20 septembre comme tous les ans.



ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

Contexte d'observations

Les petites altises sont signalées dans seulement 3 cuvettes cette semaine. Les températures très fraîches de la semaine dernière leurs ont été très défavorables. Il est possible qu'elles ne soient plus vraiment présentes en parcelle à partir de maintenant malgré la remontée des températures.

Par prudence, la surveillance quotidienne principalement des bordures pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles doit se maintenir.

Le pourcentage de dégâts sur feuilles ne dépasse pas 5 % de la surface foliaire pour la parcelle la plus touchée du réseau, bien en deçà du seuil de 25 %.

Le risque peut être considéré comme **faible** à l'échelle régionale. **Attention aux parcelles en cours de levée avec des colzas à proximité dont les repousses pourraient être déchaumées.**

Plus de 50 % des parcelles du réseau sont hors période de risque (stade à 3 feuilles et plus).

Pour rappel :

Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.

Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

Quelques grosses altises ont été capturées dans le nord du Cher et dans le Loir-et-Cher.

Le stimulus thermique conduisant au déclenchement du vol généralisé n'est pas observé à ce jour (baisse des températures en dessous de 20°C suivi d'une remontée au-dessus de 20°C).

AUTRES OBSERVATIONS

Des dégâts de pigeons sont signalés dans 2 parcelles du réseau dans le Loiret. Hors réseau des signalements sont aussi faits dans le Loir-et-Cher. Des effaroucheurs ont été installés.

La surveillance régulière est de rigueur.

Des dégâts de limaces sont signalés dans 8 parcelles. Ces parcelles sont situées dans l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret. Les dégâts sur feuilles restent faibles pour l'instant (<5%). **Le temps sec et les températures élevées leurs sont très défavorables pour les prochains jours.**

Les premiers pucerons verts sont observés dans 2 parcelles (Indre-et-Loire et Eure-et-Loir). Leur présence est comprise entre 1 et 5 % très en dessous du seuil de risque de 20 %. **Une observation en dessous des feuilles est nécessaire pour évaluer leur présence, les conditions chaudes sont favorables à leur développement. A surveiller.**

Des dégâts de noctuelles terricoles sont signalés notamment une parcelle dans le Cher.

Une parcelle dans l'Indre-et-Loire signale la présence de **larves de tenthrèdes** sur 4 % des plantes.

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>



Popillia japonica



L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).

Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).

Pour plus d'information :

https://fichesdiag.pplateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf

Quelques chiffres :

- Coût des dégâts estimés de Pj sur l'Est des USA : 450 Millions \$ par an
- Au Piémont, une grande variation d'impact sur vigne est observée : défoliation de 10 à 100% avec des pertes de rendement allant de 0 à 80%.
- les adultes se nourrissent sur un large spectre de plantes hôtes incluant 404 plantes hôtes de 92 familles botaniques dont des arbres fruitiers (pommier, prunier, ...), des espèces forestières (érable plane, peuplier noir, ...), des grandes cultures (maïs, soja, ...) ou de légumes (asperges, haricots, ...), des plantes ornementales (rosiers, ...), des espèces herbacées (espèces du genre Festuca, Lolium et Poa utilisées dans les pelouses et les gazons) et des espèces sauvages (trèfles, ronces, ...) et la vigne.

À voir :

Éventuel prédateur de *Popillia* : <http://www.vivaces.net/ScarabeeParasitoide.html>